



RÉUNION du COMITE DIRECTEUR ÉLARGI

Sur convocation du Président J.L.RUAULT, le CDE s'est réuni le vendredi 4 Mars 2023 à 18h30, à St Martin de Ré 17580,

Présents : Jean louis Ruault, Nadine Huet, Yann Buhren, Cyril Doffin, Rémi Faupin, Alain Denier, Gaëlle Lamousse, Khri Gasnier, Geoffrey Lamousse

Absents excusés : Dominique Desquibes, Laurence Desquibes, David Jallais,
pour y débattre les points suivants :

- ◆ organisation du CHAMPIONNAT REGIONAL PARCOURS NATURE du 23 AVRIL 2023
- ◆ organisation de la CLÔTURE SALLE du 2 Avril 2023
- ◆ Divers : remise en état du pas de tir de LA CIBLE

● Concours CHAMPIONNAT REGIONAL PARCOURS NATURE du 23 AVRIL 2023

Jean Louis nous confirme que le concours nature s'est transformé en CHAMPIONNAT RÉGIONAL et que le mandat a été validé par l'arbitre responsable, Philippe Charpentier. Ce qui va impliquer plus d'archers, une logistique plus importante.

Alain Denier nous signale que la réglementation des tirs nature a changé et passe à 1 X 21 cibles. A prévoir donc 2 départs. un le matin, qui sera réservé aux archers ayant participé à au moins 2 parcours Nature dans la saison , seuls les archers néo aquitains seront classés pour le championnat régional,

et un l'après midi non qualificatif pour le championnat régional.

Il nous présente le plan des cibles et nous précise qu'il effectue son dernier traçage, a nous de prendre la relève.

Les tarifs seront de 10 euros pour les adultes et de 8 euros pour les jeunes.

Pour les 2 départs, 16 euros pour les adultes et 14 euros pour les jeunes. Nous nous sommes alignés sur les tarifs pratiqués dans les concours de la région.

Nous envisageons un repas sur réservation à 12 euros. Ce tarif comprend, entrée, paella, fromage et dessert. Ce repas nous coûtera environ 10 euros. (à ce jour vu l'inflation, cela pourrait augmenter)

Nadine s'est renseignée à Leclerc, pour la paella, la part revient à 5,80 euros, (pour info en 2021 la part coûtait 4,75 euros)

Pour le dessert, la tarte en plaque revient à 1,68 euros, mais le pâtissier nous propose des

tartes individuelles à 1,10 voir 1,20 euros environ. Pour le plat et le réchaud, juste un chèque de caution nous sera demandé. Commande à passer le plus tôt possible, une semaine max avant le concours.

Nos tarifs n'ont pas augmenté depuis 2018 toujours 12 euros.

Nadine doit s'occuper de :

la demande de passages de pont. 100 passages seront demandés.

l'autorisation de l'utilisation des remparts, pour la pratique du tir à l'arc

l'autorisation de la restauration,

l'autorisation d'un parking sur l'esplanade pour les camping cars, qui sera gardé en journée afin de ne faire rentrer que des archers.

l'autorisation d'implanter des toilettes sèches (fournies par nos soins)

la demande de matériel auprès des services techniques, à savoir : barrières, tables, chaises, containers poubelles jaunes et vertes.

Information à la gendarmerie et à la police.

Alain nous précise également que pour le traçage, le décamètre sera utilisé et sera imposé à la vérification. Les télémètres seront refusés, ceux ci étant souvent mal ou pas paramétrés.

Jean louis demande qu'un appel aux bénévoles soit fait , a savoir :

- - pour le 8 avril, pour la tonte et le débroussaillage du vert clos, ainsi que le traçage du terrain, 7 bénévoles.
- - pour le samedi 22 avril à 9 heures, le plus de bénévoles possible pour le chargement du matériel. Le repas du midi sera à prévoir.(Dom, Laurence,Nadine)
- -Le blasonage se fera le samedi soir.

Jean louis précise également qu'il y aura 2 greffes, un le matin et un l'après midi (fond de caisse à prévoir) priorité aux néo aquitains. Une date butoir pour les inscriptions est demandée au vendredi 14 avril afin de pouvoir envoyer en temps et en heures les passages de pont.

Les récompenses sont à la charge de la région, il nous restera à prévoir des récompenses pour les archers hors région. Gaëlle propose de voir d'autres récompenses autre que les bouteilles de vin (chocolats, huîtres, pommes de terre, sel)

Alain demande qu'il soit fourni pour le concours :

8 pancartes RETOUR PAS DE TIR plastifiées ;

5 pancartes GREFFE avec flèches ;

4 pancartes sous pochettes VERS.... n°de cible ;

des piquets en bois pour les directions ;

des barres métalliques en supplément pour les cibles ;

des barres métalliques en supplément pour la sécurisation de la rubalise ;

Des pancartes DANGER TIR A L ARC ;

rubalise à acheter ;

des clous (Alain en fournira).

● **CLÔTURE SALLE :**

date demandée : 2 avril 2023 confirmée.

Jean louis demande de voir pour des jeux différents de l'année dernière.

● **DIVERS :**

Pas de tir de la Cible :

sous réserve du temps, le nettoyage du pas de tir est prévu pour le 18 Mars 2023.

il faut prévoir le remplacement de la cible à 20 mètres, la planche arrière maintenant les pailles étant cassée. Alain nous propose 2 margelles IPE de 3 mètres à récupérer chez lui.

Une paille ronde de cible mobile est à remplacer ;

le pneu de la tondeuse est à réparer. (jean louis) ;

les vieilles tondeuses devront être enlevées ;

Les blasons faits par Annie sont à récupérer à la salle ;

Plusieurs poteaux et cibles sur le parcours sont à réparer.

Pour les cours en extérieur, voir pour obtenir une des navettes gratuites à partir du collège afin d'éviter de perdre les élèves.

l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture officiellement cette réunion .

La Secrétaire :

N. HUET

Le Président :

J.L.RUAULT